

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 1^{ER} JUILLET 2026

N° Acte : **2026-Délib-99-CM 01/07/2026**

Classification : **7.10 Divers**

N^{bre} de Conseillers
en exercice :

29

N^{bre} de Conseillers

présents ou représentés :

29

**Objet : Fixation
des tarifs des spectacles
de la salle Cap Caval pour
la saison 2026-2027**

L'An deux mil vingt-six le 1^{er} du mois de juillet à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de PENMARC'H, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Monsieur David LE BERRE, Maire.

Etaient absents : M. Gaétan MARBLÉ (procuration à M. Quentin BERNARD) ; Mme Audrey DI MARINO (procuration à Mme Céline CALVEZ) et M. Stéphane LE GALL (procuration à M. Pierrick COTTO).

Secrétaire : M. Quentin BERNARD.

Monsieur le Maire propose de fixer, comme suit, les tarifs de la billetterie qui seront appliqués à l'occasion des spectacles en régie municipale présentés à la salle Cap Caval à compter du 1^{er} juillet 2026 :

Tarifs	Plein Tarif en €	Tarif réduit en € *
Tarif Unique	30	
Tarif A	25	20
Tarif B	22	18
Tarif C	20	15
Tarif D	15	10
Tarif E	10	8

Monsieur le Maire décidera de la catégorie des tarifs à appliquer par spectacle en fonction de leur nature et de leur coût

** Tarif réduit : moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupes de plus de 10 personnes. Tarif réduit non obligatoire suivant la catégorie des spectacles.*

Vu l'avis favorable de la commission « *Solidarité, associations, sport, culture et patrimoine* » du mardi 16 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'**unanimité, DÉCIDE** :

DE FIXER les tarifs présentés ci-dessus.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
David LE BERRE